

PLR.Les Libéraux-Radicaux, case postale, 3001 Berne

Département fédéral de l'économie, de la formation
et de la recherche DEFR

Berne, 11 septembre 2023 / LJ
VL/Message FRI

Expédition électronique : bfi-botschaft@sbfi.admin.ch

Encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2025 à 2028 (message FRI 25-28) Prise de position du PLR.Les Libéraux-Radicaux

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de nous avoir donné la possibilité de nous exprimer dans le cadre de la première consultation sur le message FRI. Le PLR salue la procédure de consultation en cours, qui permettra de ficeler une stratégie efficace pour un objet particulièrement important.

Vous trouverez ci-dessous un résumé de notre prise de position et en annexe le formulaire officiel avec notre position détaillée.

1 Un système FRI à la pointe pour une Suisse forte

De manière générale, le PLR.Les Libéraux-Radicaux est fortement attaché à un système de formation, de recherche et d'innovation qui puisse garantir à la fois un haut niveau de formation ; encourager le dialogue entre le monde académique et économique ; garantir des infrastructures toujours à la pointe de la technologie et attirer les talents qui sont à la base des innovations. La formation, la recherche et l'innovation sont des piliers essentiels à la création d'emplois, au développement de notre économie, au maintien de la compétitivité de la Suisse, pour le développement personnel et pour notre cohésion sociale.

Garantir la qualité du système malgré les obstacles

Malgré l'exclusion de la Suisse du programme d'échange « Erasmus+ » et de recherche européen « Horizon Europe » ; malgré le nombre d'étudiants et de doctorants en hausse et des coûts de fonctionnement plus élevés pour les acteurs du secteur FRI, à des finances publiques tendues et à des mesures d'économies décidées en janvier 2023 par le Conseil fédéral, la qualité de notre système doit être maintenu.

L'éducation, la recherche et l'innovation sont les premières ressources de notre pays. Le PLR veut assurer un financement raisonnable, afin d'éviter tout recul de notre pays dans ces domaines. C'est pourquoi le PLR soutient la proposition du Conseil fédéral, soit une croissance annuelle moyenne de 2,0 % en valeur nominale, pour l'ensemble du secteur FRI.

En même temps, le PLR attend des institutions qu'elles fixent des priorités et qu'elles mettent l'accent sur les développements futurs. Il ne doit jamais être question de stagnation, mais de redéfinition des priorités, et ce notamment dans le domaine de la recherche.

Par ailleurs, le PLR appelle également les cantons à participer au financement du secteur FRI, à la hauteur de leur capacité et en complément de l'apport de la Confédération.

Exclusion des programmes d'échange et de recherche européens

La pleine et entière réassociation de la Suisse aux programmes européens de recherche et de formation, comme Erasmus + et Horizon Europe, reste prioritaire pour le PLR. Dans l'attente d'une avancée dans les négociations entre la Suisse et l'Union européenne concernant un accord-cadre, le PLR promeut la poursuite de la stratégie actuelle, soit le financement de mesures transitoires ou d'alternatives sur le plus long terme. En ce sens, le PLR soutient la motion CSEC-N 22.3375 - Un programme suisse pour une recherche et une innovation d'excellence. Pour le reste, le PLR prend note le Conseil fédéral soumettra au Parlement un message de financement séparé quand une association à Horizon pourra à nouveau être réalisée.

Le système FRI : pour relever les défis locaux et globaux

Comme le soulève le présent Message, le système FRI doit contribuer à relever les défis mondiaux qui impactent également notre pays, comme le changement climatique, les pénuries d'énergie et de ressources, la digitalisation, le phénomène migratoire et les enjeux liés à la santé.

A cette liste, le PLR demande d'ajouter également les défis sécuritaires qui sont de la responsabilité de tous les acteurs, et pas seulement de l'armée. Cette dernière et le secteur privé pourraient tirer profit de l'expertise des hautes écoles, universités et instituts de recherche, notamment dans le domaine cyber et des nouvelles technologies.

Dialogue entre le monde académique et économique

Les partenariats entre les acteurs économiques, les écoles et instituts de recherche doivent être au cœur du système FRI. Ceux-ci favorisent le transfert des connaissances scientifiques vers l'industrie et stimulent la création d'emplois. Par ces raisons, le financement des mandats de bases (Grundaufgaben) des académies suisses des sciences doit être stable et ne pas être réduit. En outre, les entreprises doivent être incitées à s'engager dans des projets de recherche et d'innovation.

Par ailleurs, le PLR fixe trois objectifs au système FRI :

- › ***Orienter le système de formation initiale et continue sur les mutations technologiques et sociétales et sur les besoins de l'économie.***

Les formations initiales doivent proposer des débouchés en adéquation avec les besoins du marché : Les programmes de formations continues doivent quant à eux permettre aux professionnels de se former au même rythme que les transformations économiques et sociétales surviennent, afin de lutter contre la pénurie de personnel qualifié et de favoriser l'employabilité de la main d'oeuvre indigène

- › ***Promouvoir l'entreprenariat***

Le PLR s'engage pour une meilleure valorisation et promotion de l'entrepreneuriat dans les cursus de formation, et ce auprès de toutes les filières pertinentes, qu'elles attirent autant les femmes que les hommes (Postulat du groupe RL 20.4285 - Formation professionnelle et égalité - Donner le goût et Postulat Silberschmidt 21.4348 - Pensée et action entrepreneuriales dans le système éducatif suisse. Pour un état des lieux). Ce faisant, il appelle les acteurs du système FRI à intensifier la promotion de l'entrepreneuriat et à intégrer dans les cursus de formations les disciplines qui seront utiles à tout entrepreneur.

› **Porter une attention particulière sur les seniors de plus de 50 ans**

Les personnes de 50 ans et plus au chômage rencontrent souvent des difficultés à retrouver un travail. Or, se sont souvent des personnes qualifiées et expérimentées. Le système FRI et les entreprises doivent être davantage sensibilisés à la plus-value de ces professionnels et les programmes de formation devraient tenir compte de leur profil particulier.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à nos arguments, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos plus cordiales salutations.

PLR.Les Libéraux-Radicaux

Président



Thierry Burkart
Conseiller aux États

Secrétaire général



Jon Fanzun

Annexes

- Formulaire officiel pour le retour des commentaires